



Numéro 26 / juin 2013

Le Noirmont Info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre: *Le Noirmont Info n° 26* en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le conseil communal

Administration / ouverture guichet

lundi au mercredi	8h-12h – 17h-18h
jeudi	8h-12h
vendredi	8h-12h – 14h-17h

Tél. du secrétariat 032 953 11 15
Tél. de la caisse 032 953 11 16
Courriel commune@noirmont.ch
www.noirmont.ch

Vacances d'été.

Nos bureaux seront fermés du
22 juillet au 12 août 2013.

Espace polyvalent fermé du
15.7. au 21.8.2013

BREVES DES SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION INFORMATIONS

Passeport / carte d'identité

Vérifiez la validité de vos documents d'identité. Dans le cas où vous devez les renouveler, il s'agit de vous adresser à :

Bureau des Passeports et des légalisations
1, Rue du 24 Septembre
2800 Delémont

Tél. 032 420 50 05

Prendre rendez-vous soit par téléphone ou par Internet par www.jura.ch/passeport

INSCRIPTION AU CHÔMAGE

Afin de revendiquer des prestations de l'assurance-chômage, il appartient à l'assuré-e de se présenter à sa Commune de domicile au plus tard le premier jour pour lequel il prétend à l'indemnité de chômage. (avec la carte AVS)

Durant la période estivale l'Office régional de placement du district (ORP Saignelégier) modifie ses horaires, voir panneaux d'affichage à la Commune ou appeler **ORP ☎032 420 47 30** avec déviation sur Porrentruy.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Nous en profitons pour vous rappeler l'obligation d'annoncer :

✚ Votre arrivée dans la Commune dans les 14 jours par le dépôt de vos papiers (acte d'origine pour les CH).

✚ Tout changement d'adresse. .

STEP – EAU

SERVICE DES EAUX



Savourer l'EAU

Elle fait partie de notre corps, de l'environnement et de nos gestes quotidiens. Nourricière et séductrice, l'eau contribue de mille façons à notre qualité de vie. Economiser l'eau ne signifie pas se priver de plaisirs. Boire 1,5 litre d'eau par jour au moins : le geste le plus simple et le plus fondamental en faveur de notre santé et notre bien-être. L'eau qui coule de nos robinets en Suisse est saine. Sa qualité, qui permet largement de répondre à nos besoins, est le plus

souvent comparable à celle de l'eau minérale vendue en bouteilles. Son prix, 500 fois inférieur. Le bain: intervalle dédié au corps. Chaud il détend, frais il tonifie. Que ce soit à la maison, dans un bassin, une source thermale, un lac ou une rivière, le bain est toujours salutaire. Une baignoire remplie représente autant d'eau que la consommation quotidienne moyenne d'une personne dans son ménage. Elle équivaut aussi à 3 ou 4 douches environ. Un plaisir à s'offrir occasionnellement, et à savourer à sa juste valeur. Tous nos sens sont sensibles à l'eau. Souvent symbole de joie et de vitalité, l'eau peut également inspirer le calme et la sérénité.

Utiliser L'EAU

En Suisse, l'eau abonde; elle est si évidente qu'en ouvrant le robinet, on oublie parfois ce qui en découle. Près de la moitié de l'eau souterraine puisée en Suisse est assez pure pour être distribuée telle quelle dans le réseau, sans aucun traitement. Malheureusement, elle ne suffit pas à satisfaire toute la demande. L'eau des lacs et des rivières, pompée en complément, nécessite plus de traitement et satisfait moins les consommateurs. En économisant l'eau chez nous et en y ajoutant le moins possible de substances polluantes, nous permettons aux nappes souterraines de se régénérer et de nous fournir une eau de qualité, en quantités suffisantes et pas trop chère à l'avenir.

Indirectement, nous consommons aussi de l'eau loin de chez nous. L'industrie qui produit tous nos biens de consommation, nécessite d'énormes quantités d'eau, la plus gourmande étant l'agriculture industrielle qui avale à elle seule 70% de toute l'eau puisée par les humains dans le monde. **Quelques tuyaux pour réduire notre consommation d'eau :** Fermer le robinet le geste élémentaire, mais pas moins efficace pour réduire le gaspillage pendant le brossage des dents, la vaisselle, laver les mains etc. Faire réparer les robinets qui gouttent en est un autre. La chasse d'eau elle avale un tiers de notre consommation quotidienne d'eau potable! Or souvent, elle n'aurait pas besoin de se vider complètement si elle n'est pas déjà équipée d'une double commande, on peut, selon les besoins, l'interrompre avant qu'elle ne se soit totalement vidée en actionnant le levier. Un objet posé au fond du réservoir permet aussi de réduire le volume de remplissage (par exemple un bocal plein d'eau). A l'achat d'un nouveau lave-vaisselle ou lave-linge, privilégier ceux qui affichent une faible consommation d'eau. Au jardin, arroser moins souvent mais plus abondamment cela permet non seulement de perdre moins d'eau par évaporation, mais

favorise le développement de racines en profondeur, rendant les plantes ou le gazon plus résistants à la sécheresse. Arroser de préférence aux heures fraîches, matin ou soir, pour éviter l'évaporation. L'eau de pluie est celle qui convient le mieux aux plantes. Les restes de peinture ou solvants, l'huile usagée et les médicaments sont des déchets à trier intelligemment c'est à dire à ramener au lieu de vente ou à la déchetterie, directement ou via les collectes de déchets spéciaux. Déversés dans l'eau, les produits chimiques, ainsi que tous les déchets solides, posent problème dans les stations d'épuration et souillent les nappes phréatiques, donc l'eau que nous boirons demain. Consommer des produits de l'agriculture écologique et éviter les substances chimiques dans le jardin. L'infiltration d'engrais ou de pesticides chimiques dans les sols constitue une sérieuse menace pour les eaux souterraines et les écosystèmes qui en dépendent. Les produits chimiques contiennent des substances nouvelles souvent difficiles à détecter dans le sous-sol et dont les effets sur l'environnement sont encore mal connus. Pour réduire notre consommation indirecte d'eau acheter des produits locaux, issus d'une agriculture faisant peu recours à l'irrigation. Pour les produits importés, les labels écologiques sont aussi une garantie de protection des réserves d'eau. Choisir des produits de qualité, résistants et durables. Réutiliser au lieu de jeter.

Les dépenses d'eau peuvent varier très fortement selon les modes de production voici quelques ordres de grandeur des quantités d'eau pouvant être dépensées pour la fabrication d'un kilo de certains produits :- tomates importées : 40 litres - papier : 500 litres - agrumes : 1'000 litres - viande de bœuf : 10'000 litres - coton : jusqu'à 30'000 litres pour l'irrigation seulement ! Le coton certifié bio garantit une gestion plus rationnelle de l'eau.

Le service des eaux vous conseille de contrôler vos installations domestiques afin de pas avoir de surprise en fin d'année avec une surconsommation !!!!

Rappel : Art 47 Il appartient au consommateur d'établir et d'entretenir à ses frais les installations domestiques : sont considérées comme installations domestiques toutes les conduites et les aménagements qui se trouvent à l'intérieur du bâtiment après le compteur d'eau.

Adresse utile : www.energie-environnement.ch/

janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	total L/M2	année
39.4	109.6	121	29.2	53.4	74.8	74	34.6	60	112.8	57.4	100.4		2008
51.8	72.6	51.6	23.4	112.2	60.6	109.6	202	45.8	62.8	115	118.8	867.2	2009
44.6	34.2	17.4	45.8	40.8	142	146.8	93.6	111.8	76.6	12.4	228	994.2	2011
121.6	22.2	21.6	93	86.8	120.2	120.8	126	88.4	149.8	160.2	198.4	1309	2012
60.4	95	52.6	90.8	131								429.8	2013



LA STEP

Les lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, cotons tige, ne doivent pas être jetés dans les WC. Les huiles minérales et végétales ne doivent pas être déversées dans l'évier, cela risque de boucher vos canalisations.

Vidangez vos huiles usagées à l'Eco-point - Rue de la Croix.

LES EGOITS NE SONT PAS DES POUBELLES

Merci de faire des efforts afin de respecter l'environnement.

Vidange de fosse septique, les boues des mini-step peuvent être évacuées d'avril à novembre à la STEP du Noirmont

Prendre contact avec le responsable une semaine avant la vidange au 079 438 68 70

POLICE

Moloks

Notre Commune doit malheureusement déplorer en l'espace de quelques mois, la destruction de 3 moloks due vraisemblablement à l'entreposage de sacs poubelle contenant des cendres encore chaudes. Nous déplorons ce comportement et vous rappelons que le remplacement de telles installations a un coût conséquent pour la commune. De plus, il est bon de rappeler que des cendres de cheminées peuvent encore provoquer une combustion après 4 jours.

Nous prions donc la population à être attentive à cette problématique et à prendre les mesures qui s'imposent pour qu'à l'avenir, de tels événements ne se reproduisent plus.

Chiens :

Avec l'arrivée de l'été et les journées qui s'allongent, il devient tentant pour de nombreuses personnes d'entreprendre des promenades avec son animal de compagnie et profiter ainsi des magnifiques paysages que nous offre notre région. Nous vous rappelons que le règlement communal oblige les propriétaires de chiens à maintenir ces derniers en laisse lors de promenades sur le territoire communal. En outre, au vu de la multiplication des déjections que l'on

peut trouver ici et là sur le sol des rues et bandes herbeuses de notre village, nous profitons de la parution de ce numéro pour vous signaler que le ramassage des crottes de votre animal préféré est une obligation légale et que des distributeurs de sachets sont à votre disposition à de nombreux endroits de la commune.

Parcage des véhicules

Le garde-police communal constate depuis quelque temps de nombreux véhicules parqués en dehors des cases appropriées, voir même sur des trottoirs et des passages pour piétons. Il est bon de rappeler qu'outre la dangerosité d'un tel comportement, ces infractions sont punies légalement avec des amendes d'ordre, pouvant être cumulées jusqu'à un maximum de 600.- francs.

Dorénavant, des contrôles de stationnement seront effectués par le garde-police et les contrevenants amendés.

Notre village subit depuis le mois d'avril de nombreux désagréments dus à la réfection de la H18 et la multiplication du stationnement sauvage n'arrange en rien la situation. Il est donc temps d'y remédier afin de sécuriser les rues de notre village.

Véhicules sans plaques d'immatriculation

Comme vous le savez, le stationnement des véhicules sans plaques d'immatriculation sur le domaine public est strictement interdit. Cependant, nous constatons malheureusement une multiplication de véhicules parqués aux abords de nos rues démunis de telles plaques. Il est bon ici de rappeler certaines bases légales :

Le stationnement d'un véhicule sans plaques d'immatriculation sur la voie publique est interdit (art. 20 al. 1 OCR)

Le stationnement d'un véhicule sans plaques de contrôle sur un terrain privé est autorisé pour une durée d'un mois au maximum (art. 34 al. 2 OCAT)

Sont considérés comme hors d'usage, les véhicules et autres engins qui ne seront plus jamais utilisés comme tels ou qui seront déposés plus d'un mois en plein air, sans plaques de contrôle. Font exception les véhicules suivants :

a.) Les véhicules pour lesquels le détenteur a momentanément déposé les plaques de contrôle à l'Office des véhicules.

b.) Les véhicules qui sont en réparation ou en vente, et qui sont déposés sur des surfaces autorisées et gérées par des entreprises de

l'industrie ou du commerce automobile (art, 34 al. 2 OCAT)

Chemins agricoles

Il est bon de rappeler que les nombreux chemins agricoles qui desservent notre Commune ne sont pas autorisés au trafic motorisé.

De ce fait, ces chemins sont réservés exclusivement aux agriculteurs, promeneurs et cyclistes.

Des contrôles réguliers seront prochainement entrepris par le garde-police qui verbalisera les contrevenants.

Nous invitons donc la population à tenir compte de ces remarques et à respecter la signalisation mise en place.

INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL MAIRIE

Démission de Mme Denise Girardin

Suite à son AVC, le lundi 4 juin 2013 Mme Denise Girardin a fait part de sa démission au Conseil communal.

Mme Denise Girardin a assumé son mandat de maire depuis 2009, après avoir fonctionné durant 4 ans comme conseillère communale. Elle s'est attachée durant toutes ces années à conduire les affaires communales avec discernement et compétences. C'est avec plaisir qu'elle a conduit son mandat avec, en plus des nombreuses tâches accomplies, un attachement particulier aux affaires inhérentes à son dicastère, l'agriculture. Denise Girardin mentionne qu'elle regrettera le personnel, les conseillers, les agriculteurs et les noirmonniers. Cette décision a été douloureuse mais nous nous devons de la respecter en souhaitant que Mme Denise Girardin puisse se concentrer et mettre tout en œuvre pour recouvrir pleinement sa santé.

Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour un prompt rétablissement et la remercions chaleureusement pour son engagement, sa force de travail et sa grande disponibilité.

M. Jacques Bassang, en sa qualité de vice-maire, assure cette fonction en remplacement de Mme Denise Girardin et ce jusqu'aux prochaines élections qui s'organiseront pour le 24 novembre 2013. Nous pouvons vous assurer que tant le conseil communal que le personnel mettent tout en œuvre pour la bonne gestion des affaires communales.

CONSEIL COMMUNAL

Démission de M. Jean-Daniel Tschan

M. Jean-Daniel Tschan a fait part de sa démission effective au 31.7.2013. Le Conseil communal a pris acte de sa décision et la respecte. Remerciements à M. Tschan pour le travail effectué durant ces quatre ans et demi passés au Conseil communal.

PERSONNEL COMMUNAL

M. Gérard Ackermann (Jeff) concierge de l'école secondaire depuis août 1995 prend une retraite bien méritée. Nous formulons nos meilleurs vœux à Jeff et souhaitons qu'il profite longuement de sa nouvelle vie !

M. John Lab sera son successeur, nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de satisfaction pour cette nouvelle orientation professionnelle.

Réception des nouveaux habitants ; nouveaux citoyens et méritants

Vendredi 5 juillet 2013 dès 18h les autorités recevront les nouveaux habitants et citoyens lors d'une petite cérémonie - apéritif qui se déroulera au caveau de l'Espace polyvalent. Les Associations ont été sollicitées afin de désigner les personnes méritantes à qui la Commune remettra une petite attention.

La population est cordialement conviée.

TRAVAUX PUBLICS

H18

« Rond-point » Concours d'idée

La commission H18 lance un appel à qui veut participer à l'embellissement du futur rond-point à l'entrée de la localité.

Vous avez une idée ?

Adressez votre dossier ou proposition à
Commune du Noirmont Rue du Doubs 9.

Délai pour dépôt du dossier : fin août 2013.

GARE CJ

La rénovation et la transformation de la gare des Chemins-de-fer du Jura et de ses alentours a débuté début avril en même temps que les travaux de la seconde étape de la H18.

Pas question pour l'instant de revenir sur l'aménagement de la traversée du village qui nous a passablement interpellés jusqu'à présent. Que ce soit par tous ménages ou au travers de la presse, chacun d'entre nous est relativement bien orienté sur les problèmes rencontrés. En gros, nous connaissons les causes de l'immobilisation des chantiers. Causes dont l'analyse sérieuse permet aux différents acteurs s'activant sur les deux sections de route de reprendre le travail dans de bonnes conditions.

Dès maintenant, nous formulons le vœu qu'ils se poursuivent sans heurts jusqu'à l'aboutissement du chantier à la fin de l'année 2015.

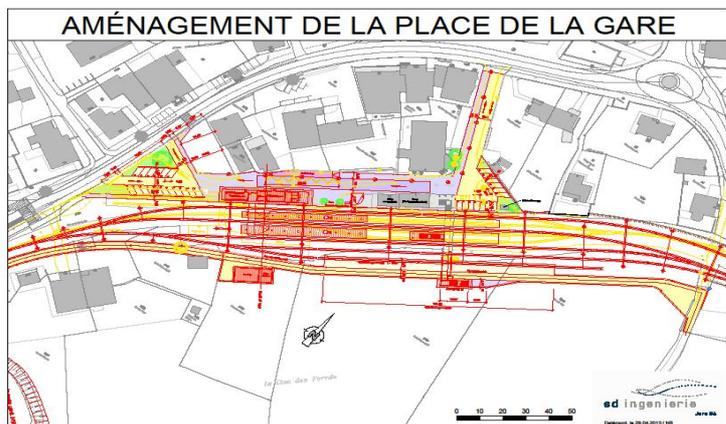
Côté Chemins-de-fer du Jura les travaux avancent conformément aux plans établis et il est loisible d'affirmer que les échéances fixées seront tenues.

Que ce soit les travaux routiers de liaison votés lors de l'Assemblée de commune du 25 mars 2013, l'assainissement du passage à niveau du « Pré Chévri », le prolongement du passage sous voies et des infrastructures liées, tout sera terminé début septembre de cette année, soit pour l'ouverture du Festival du « Chant du Gros ». A la fin du même mois, les passages à niveaux non gardés seront tous fermés, à l'exception bien évidemment du passage cité plus haut qui, sécurisé, drainera le trafic privé, agricole et de long bois vers le Sud de la voie ferrée.

Pour la suite des opérations, il est prévu de remodeler le quartier de la gare. Celle-ci sera construite environ quatre-vingt mètres plus à l'Ouest, le quai de chargement de longs bois sera remplacé par des places de parc, la place de la gare actuelle fera l'objet d'une cure de jouvence qui la rendra attrayante aux yeux de tous. Belle carte de visite à offrir aux nombreux visiteurs et touristes y débarquant ou y transitant. Notre commune ne pourra qu'en tirer profit car il faut bien admettre que le visage offert actuellement n'est pas très folichon.

L'échéance des travaux est elle aussi prévue pour le deuxième semestre de 2015. C'est loin et relativement proche tout à la fois.





Mais par bonheur le tout se déroule en parallèle avec les activités déployées sur la H18. Ce qui signifie qu'une source d'ennuis unique nous accompagnera pendant ce laps de temps.

Alors vivons cela le mieux possible et en fin de compte nous tirerons plaisir de vivre dans une localité transformée et embellie où il fera encore et toujours bon vivre.....

COMMISSIONS COMMUNALES

Votre participation

Les personnes souhaitant mettre à profit leurs compétences dans le cadre de Commissions communales sont les bienvenues.

Ponctuellement nous recherchons des personnes intéressées à s'intégrer dans une commission, à ce jour sont vacantes les fonctions suivantes :

- ✚ Membre de la Commission d'environnement ;
- ✚ Commission d'épuration eaux – STEP et PGEE ;

Vous êtes intéressé-e à assurer une de ces fonctions ?

Vous êtes motivé-e pour une participation à une autre commission communale ?

Faites-nous le savoir en nous contactant sans autre.

ES Le Noirmont

«Inauguration de notre cabane»

Dans le cadre de la nouvelle grille horaire des élèves de 10S, option 4, nous nous sommes lancés dans un projet de classe de longue haleine. En effet, nous avons décidé de construire une cabane dans la cour de notre école qui nous servira à vendre les 10h, du pain, du jus de pomme ou du thé chaud en hiver.

Tout au long de l'année, nous avons travaillé sur plusieurs petits projets qui avaient pour but de

nous responsabiliser, d'apprendre à nous organiser et à devenir de plus en plus autonomes.

Nous avons par exemple étudié les métiers du bois, mené une enquête sur les industries du village, le tourisme et les énergies renouvelables. Ces projets avaient parfois aussi un lien direct avec notre avenir professionnel. En effet, nous avons fait la connaissance de personnes et de professions qui pourront peut-être déboucher, pour certains d'entre nous, à des places de stage et/ou d'apprentissage.

Dès les vacances de Pâques passées, nous nous sommes mis au travail sur le chantier de notre cabane en creusant le sol pour enlever la terre et ensuite y verser la groise. Ensuite, avec M. Prendin, notre menuisier, nous avons enfin commencé la cabane : réception du matériel, peinture des planches, assemblage des poutres, etc.

Enfin, le 4 juillet 2013, nous pourrons inaugurer notre cabane avec une belle fête à laquelle la population du Noirmont et des Bois est cordialement invitée.
Photo du 6 juin 2013



Bal de l'ES Le Noirmont

Comme c'est la tradition depuis quelques années maintenant, l'ESN organisera son bal annuel le 28 juin prochain. Ce dernier se déroulera de 20h00 à 24h00 à l'aula des Espaces scolaires. Nous prions les résidents proches d'excuser les immanquables nuisances sonores occasionnées et leur garantissons une sortie calme à minuit puisque les parents des enfants s'engagent à venir chercher leurs enfants.

Par ailleurs, le début du bal aura des airs de Festival de Cannes pour l'entrée des artistes et l'arrivée de ceux-ci en voiture à la Rue des Collèges : **vu les va-et-vient, la route sera fermée au trafic de la Rue des Collèges 2 à la Rue des Collèges 4 de 20h00 à 20h30. Merci à chacun pour sa compréhension.**

AGENDA

Du Samedi 22 Juin au dimanche 8 septembre 2013
Exposition d'été « EQUUS » à La Nef

Vendredi 5 et samedi 6 juillet 2013

Fête des vacances à l'espace polyvalent organisée par Les Toétché avec

vendredi soir dès 18 h accueil des nouveaux habitants - citoyens et méritants par la Commune du Noirmont.

Samedi dès 15 h. chasse au trésor - 18h.00 concert apéro – souper et soirée paella géante et grillades et 22 h. Groupe Serge

Jeudi 1er au samedi 3 août 2013 Manifestations folkloriques

Lundi 26 août 2013 Foire

Mercredi 28 août 2013 Encombrant à l'Ecopoint collecte de 14h à 18h

Jeudi 5 au samedi 7 septembre 2013 Festival du Chant du Gros

Mercredi 11 septembre 2013 Les 4 foulées

Mercredi 2 octobre 2013 Encombrant à l'Ecopoint collecte de 14h à 18h

Lundi 4 novembre 2013 Foire

Mercredi 20 novembre 2013 Encombrant à l'Ecopoint collecte de 14h à 18

Messages d'Associations

Présentation d'Espace Jeunes

Qu'est Espace Jeunes ?

Espace Jeunes est un service public, qui s'inscrit dans la politique de la jeunesse, définie par le Parlement jurassien. Il est relié au service cantonal de l'action sociale, au/à la délégué(e) à la jeunesse et aux autorités communales régionales. Espace Jeunes fonctionne comme une association avec un comité exécutif relié directement à deux animateurs HES professionnels qui encadrent la jeunesse et qui mettent en place différents projets. Espace Jeunes peut donc compter sur la participation des communes, du canton et de ses nombreux membres.

Espace Jeunes est un lieu qui favorise la rencontre et l'intégration des jeunes dans le monde adulte, par une réflexion adaptée à leurs possibilités, en fonction de leur âge, grâce à des actes « citoyens » ou de responsabilisation.

Qu'offre Espace Jeunes ?

Espace Jeunes développe des programmes de promotion de la santé ou de prévention, par le biais d'interventions spécifiques ou en collaboration avec des organismes ou instances spécialisés dans ce domaine.

Espace Jeunes offre des locaux pour que les jeunes puissent se divertir avec un encadrement professionnel. Ce qui offre aux parents la possibilité de savoir où se trouvent leurs enfants. Espace Jeunes offre aux jeunes un endroit encadré qui permet de limiter certains abus liés à la jeunesse.

D'autre part, l'organisation d'Espace Jeunes passe par un contrat de confiance avec les jeunes qui utilisent cette prestation. Il existe un cadre amené par un règlement ou des règles de vie. Ces règles sont facilement applicables et il ne s'agit que des règles de base pour que le fonctionnement de cette structure adhère à une morale allant dans le sens du respect. Toutes fois, ces règles laissent les jeunes autonomes et responsables dans leur utilisation de nos prestations. Ces règles sont indispensables pour qu'Espace Jeunes fonctionne correctement.

L'Espace Jeunes est piloté par un comité de personnes bénévoles, de membres des autorités communales des Franches-Montagnes, d'un enseignant, d'un membre de la paroisse et d'un membre de l'association des maires des Franches-Montagnes. **Nous sommes actuellement à la recherche d'une ou deux personnes supplémentaires pour compléter notre comité et reprendre le poste de caissier de l'association. L'idéal serait d'avoir également un parent, mais toute personne intéressée est évidemment la bienvenue.**

Société d'Embellissement

Nous avons besoin de vous !

Lors de notre exposition pour le 85ème anniversaire de la société, certaines personnes nous ont donné des renseignements complémentaires à ceux que nous avons obtenus de différentes sources. Il nous est alors venu l'idée de confectionner une brochure ou un livret sur l'histoire du Noirmont depuis les années 1850/1900 à 2013-2014. Cette brochure pourrait contenir un historique sur les différentes entreprises qui ont existé ou qui existent encore ; horlogerie, institut Les Côtes, Villa Roc-Montès, l'architecture de certains bâtiments, anciennes photos ou anciens documents, des anecdotes, etc... Pour ça nous avons besoin de vous, de votre mémoire, de vos diverses archives et tout ce qui pourrait faire revivre le passé de notre commune.

Vous êtes en possession de documents ou photos anciennes ?

Contactez un membre de la SEN ou au tél. 079/224 22 83 ou

martial.jacoulot@bluewin.ch.

Les sommelières du café du Commerce (1921)

À gauche la maman de

Gérard Froidevaux, Mme Juliette Donzé-Froidevaux.

Photo de M. Gérard Froidevaux



Concours

Avec l'achat du calendrier 2013 de la SEN vous avez la possibilité de participer à un concours et de gagner de magnifiques lots. En participant à ce concours, nous vous offrons la possibilité de découvrir ou de redécouvrir certains aspects architecturaux de quelques bâtiments qui se trouvent non seulement au village mais également dans les métairies.

Le délai de remise des coupons de participation est fixé au 25 juin 2013. Les noms des quatre gagnants seront dévoilés lors de la réception des nouveaux habitants, le vendredi 5 juillet. Sur les quelques 110 calendriers vendus, peu de réponses à ce concours nous sont parvenues. Alors, promenez-vous dans la commune du Noirmont et tentez votre chance afin de gagner soit un bon de repas, une montre et des bons d'achats chez les commerçants du village.

A quelle Maison appartient cette décoration ?

Vous connaissez la réponse, alors participez au concours!



LA NEF
exposition à
la vieille
église

EQUUS



**Exposition d'été « EQUUS » à La Nef
du 22 juin au 8 septembre 2013
du jeudi au dimanche de 14h à 18h
ou sur demande au 032 951 17 45**

Vernissage Samedi 22 juin

15h30 Allocution de Jérémie Steiger, membre du comité

16h15 Une histoire du baron de Münchhausen « par Geneviève Boillat, conteuse

17h30 Déplacement organisé jusqu'à Bellelay

18h Vernissage de l'exposition Romain Crelier,

Les artistes présentés sont Sarah Burger, le collectif Haus am Gern (Barbara Meyer Cesta et Rudolf Steiner), Victorine Müller, Ursula Palla, Sandrine Pelletier, Augustin Rebetez accompagné de Pascal Lopinat et Zimon L'association la Nef – en toute innocence – invite

des artistes de divers horizons à se pencher sur le thème du cheval. Des scandales liés à la viande de cheval marquent 2013. Hasard ou coïncidence ? Dans tous les cas, une évidence pour l'association qui tenait par cette exposition à rendre hommage à cet animal si jurassien. Deux artistes (Sarah Burger GL et Ursula Palla GR) provenant des cantons invités par le Marché-Concours pour le mois d'août ont également répondu à l'appel avec enthousiasme.

Les travaux de réflexions sont entrepris depuis fin 2012 afin de présenter une ou plusieurs œuvres originales pour l'exposition d'été. Les artistes ne pouvaient donc se douter de la future actualité. Mais ont-ils été tout de même influencés par celle-ci... *Ce canasson a-t-il encore une place dans notre société ?*

Est-il réellement la conquête la plus noble de l'homme ?

N'est-il finalement qu'une délicieuse manière de se nourrir ?

Quels sont les enjeux liés à son élevage ?

Etc.

Pour ouvrir les débats, les moyens d'expression utilisés sont nombreux : sculpture spectaculaire (installée au sommet du clocher) inspirée d'une histoire du baron de Münchhausen, installation sonore percutante, photographies teintées d'humour ou encore installations s'infiltrant avec une présence déroutante dans le chœur et la chair de l'église. Allers et retours chaotiques ou domestiqués créent un état de tension stimulant en relation avec l'ambiguïté temporelle de ce lieu.

L'association la Nef, dans sa volonté de créer de nouvelles connexions, a convié les éleveurs-propriétaires de chevaux des Franches-Montagnes à participer à cette édition. Cette interpellation a reçu un magnifique accueil. Et c'est grâce aux réponses engagées des éleveurs-propriétaires et à la participation active d'Angéline Péquignot – élève à l'Ecole d'art, qu'une installation insolite se tient au premier étage. En parallèle, l'artiste jurassien Augustin Rebetez s'est également approché de quelques propriétaires pour proposer de « poétiques » photographies.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été et vous adressons notre cordial message

Le conseil communal